



**Les Laboratoires de Biologie  
Médicale de Référence  
-LBMR-**

**Séminaire des CNR  
19 octobre 2023**

**Novotel Paris -  
Charenton le Pont**

Bernard **GOUGET**, Président CS- LBLMR  
Florence **DOUCET-POPULAIRE**, Présidente CS Microbiologie

## **LBMR - Contexte réglementaire**

**Le décret n° 2016-1989 du 30 décembre 2016** fixe les missions et modalités de désignation.  
Les LBMR sont des **laboratoires de recours**.

*« Le laboratoire de biologie médicale (LBM) qui a reçu un échantillon biologique d'un autre laboratoire ne peut le retransmettre à un autre laboratoire de biologie médicale, sauf s'il s'agit d'un laboratoire de référence ».*

- **Tout LBM**, étant régulièrement à jour de sa situation juridique peut postuler, **sans restriction de domaine d'examen ou de pathologie**.
- Les **LBMR sont nommés pour 5 ans** par le Ministre de la santé sur proposition du comité de sélection des LBMR (CS-LBMR).
- Le **Président et les Membres** ont été nommés par arrêté du 01/10/ 2019
- 80 > 88 (arrêté 22/11/22) BM experts sont répartis en 9 commissions spécialisées
- **Arrêté du 15 juillet 2021** a fixé une première liste de LBMR.
- **Arrêté du 18 janvier 2022** modifiant l'arrêté du 15 juillet 2021 fixant la liste des LBMR

CNR/LBMR 19/10/2023 Charenton le Pont

## Les missions des **LBMR** ( JO n°0304 du 31/12/2016)

<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=hAbW-EvXSWBaxf5tm-INFKshehkeqOOSDe5aj2fu7k8=>

- « Missions et modalités de désignation des laboratoires de biologie médicale de référence » Art. D. 6211-18. – Sans préjudice des dispositions des articles L. 1413 »
- **Assurer pour ces examens, en application de l'article L. 6212-3, les missions de santé publique suivantes:**
  - Une **mission d'expertise** de haut niveau
  - Une **mission de recueil des données** reçues vers les bases de données publiques adéquates, dans un but de surveillance épidémiologique, de recherche et d'évolution des connaissances pour la prise en charge individuelle ou collective des patients.
  - Une **mission d'alerte** des autorités sanitaires
  - Une **mission d'information, de recommandation ou de formation,**
  - Une **mission d'animation de réseau** avec d'autres LBMs
- ★ « Art. D. 6211-23. – Un **laboratoire de biologie médicale** rattaché à un **centre national de référence** pour la lutte contre les maladies transmissibles tel que mentionné à l'article L. 1413-3 est inscrit de droit sur la liste mentionnée au premier de l'article D. 6211-19.

CNR/LBMR 19/10/2023 Charenton le Pont

**LBMR**

### Laboratoires de biologie médicale de référence

publié le : 06.10.22



Un **laboratoire de biologie médicale de référence (LBMR)** est un laboratoire de biologie médicale de recours reconnu au niveau national pour un ou des examens de biologie médicale ou pour une ou des pathologies déterminées.

Il met à disposition des compétences et environnements spécifiques garantissant un savoir-faire opérationnel permettant d'accompagner des soins spécialisés et de conseiller, réaliser et interpréter des examens spécifiques nécessaires à la prise en charge de la pathologie de référence.

Les LBMR se définissent comme un cœur et un animateur de réseaux pour la prise en charge de cas-clinico-biologiques singuliers et complexes. Leur dimension intégrative regroupe des compétences pluridisciplinaires autour d'une équipe de biologistes médicaux ayant une expertise de recours avérée pour des techniques innovantes et sophistiquées dans un domaine dédié ou une pathologie déterminée avec des interactions fortes et structurées avec les cliniciens.

Ils attestent de missions d'expertise, de recours, de coordination et d'animation avec la mise en avant d'une attractivité certaine au niveau régional, national voire internationale.

Ils contribuent à la diffusion et à la valorisation de l'information médicale et scientifique et au développement de la recherche clinique et translationnelle voire fondamentale. Ils assurent par ailleurs une mission de recueil des données reçues vers les bases de données publiques adéquates, dans un but de surveillance épidémiologiques, de recherche et d'évolutions des connaissances, ainsi qu'une mission d'alerte auprès des autorités sanitaires.

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/qualite-des-soins-et-pratiques/biologie-medicale/article/laboratoires-de-biologie-medicale-de-referance>

CNR/LBMR 19/10/2023 Charenton le Pont

## Les Commissions spécialisées *LBMR* ( 2019-2024)

### • Les 9 commissions spécialisées

- |                                     |                           |
|-------------------------------------|---------------------------|
| • Biochimie et biologie moléculaire | Hervé PUY                 |
| • Génétique constitutionnelle       | Alain CARRIE              |
| • Génétique et cancer               | Antoinette LEMOINE        |
| • Hématologie                       | Pierre SUJOBERT           |
| • Hémostase                         | Sophie SUSEN              |
| • Immuno-hématologie                | Thierry PEYRARD           |
| • Immunologie Biologique            | Guislain CARCELAIN        |
| • <b>Microbiologie</b>              | Florence DOUCET-POPULAIRE |
| • Pharmaco-toxicologie              | Gilles PAINAUD            |
| <br>                                |                           |
| • Président du CS-LBMR              | Bernard GOUGET            |

CNR/LBMR 19/10/2023 Charenton le Pont

## Les 960 dossiers du 1er appel à candidature *LBMR*

- **30 Centres Hospitalo-Universitaires (CHU)** dont les 2 Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) et 21 hôpitaux de l'AP-HP,
- **13 Centres de Lutte Contre le Cancer (CLCC),**
- **8 établissements régionaux de transfusion sanguine** de l'Établissement Français du Sang (EFS) avec deux dossiers de l'ex-Institut National de Transfusion Sanguine (INTS)
- **10 LBM privés ( 89 dossiers)**

CNR/LBMR 19/10/2023 Charenton le Pont

## LBMR : 580 Dossiers labellisés au 15.07.2021

Domaines N = nombre de membres	Nombre de dossiers évalués	Nombre de LBM proposés à la labellisation LBMR
Biochimie-Biologie Moléculaire (n=12)	204	77
Génétique constitutionnelle (n=10)	188	134
Génétique somatique et cancer (n=8)	110	85
Hématologie (n=9)	72	54
Hémostase (n=11)	107	87
Immunologie biologique (n=9)	79	51
Immuno-Hématologie (n=8)	16	12
Microbiologie (n=3/13)	73	38
Pharmacologie-Toxicologie (n=8)	111	42
<b>Total</b>	<b>960</b>	<b>580</b>

CNR/LBMR 19/10/2023 Charenton le Pont

## ANNUAIRE LBMR


  
 MINISTÈRE  
 DE LA SANTÉ  
 ET DE LA PRÉVENTION



publié le : 06.10.22

[s://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/annuaire\\_lbmr\\_oct\\_22.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/annuaire_lbmr_oct_22.pdf)

CNR/LBMR 19/10/2023 Charenton le Pont

## L' appel à candidature complémentaire *LBMR*

:

- Pouvoir couvrir **la très grande majorité des examens de biologie médicale spécialisée** avec les expertises nécessaires et indispensables à l'établissement du diagnostic rapide et fiable de la pathologie de référence et à la prise en charge adaptée à chaque situation des patients concernés.
- **Un laboratoire de biologie médicale** qui, conformément aux dispositions de l'article D.6211-18 du code de la santé publique, souhaite être reconnu en tant que référent en raison de ses compétences pour des examens déterminés ou des pathologies déterminées, peut candidater pour des examens de biologie médicale ou des pathologies **qui ne sont pas strictement couverts par les LBMR inscrits sur la liste publiée au JORF du 21 juillet 2021**).
- **Plusieurs LBMR peuvent disposer de la même labellisation** afin d'assurer un **maillage territorial opérationnel** pour répondre aux besoins de santé publique. Ils forment un réseau reconnu au niveau national et international.
- **La définition d'un LBMR implique une dimension intégrative et répond à un besoin de santé publique.**

CNR/LBMR 19/10/2023 Charenton le Pont

## Les dossiers de l'appel à candidature complémentaire *LBMR* fin des évaluations Eté 2023

Disciplines (nombre de membres/CS)	560 dossiers
Biochimie-Biologie moléculaire (n=12)	52 dont 9 co-évaluations
Génétique constitutionnelle (n=10)	60 dont 4 co-évaluations
Génétique somatique et cancers (n=8)	17 dont 2 co-évaluations
Hématologie (n=9)	91 dont 12 co-évaluations
Hémostase (n=11)	80 dont 3 co-évaluations
Immuno-Hématologie (n=8)	4
Immunologie biologique (n=9)	50 dont 16 co-évaluations
Microbiologie (n=13)	146 dont 24 co-évaluations
Pharmacologie-Toxicologie (n=8)	60 dont 22 co-évaluations

CNR/LBMR 19/10/2023 Charenton le Pont

## Calendrier de travail *LBMR* fin 2022-2023

### **Octobre 2022**

Réunion avec les Président(e)s

### **Novembre 2022**

Evaluation des dossiers par les experts

*Préparation de la grille d'évaluation pour rapport annuel d'activité*

### **Janvier 2023**

Réunion avec présidents de commission/ réunion plénière

### **Septembre 2023 :**

*Transmission par le comité de sélection à la DGS de la liste des LBMR retenus.*

Grille du rapport d'activité annuel finalisée

### **Hiver 2023 :**

Publication de l'arrêté de nomination de la 2<sup>e</sup> série de LBMR